

DELIBERATION
COMMUNE DE CHASTEL-NOUVEL
SEANCE DU 25 JANVIER 2011

Présents : BERGONHE Maurice Maire - BRUNEL Didier, DELRIEU Chantal Adjoints – ALLE Jean-Louis, BARDOU Jean-Denis, BARNIER Gisèle, BLANC Gilbert, GERVAIS Michel, LOPES David, PRUNET Arnaud, SARTRE Brigitte, TROCELLIER Eric conseillers municipaux.

Par procuration : CALMELS Florence à BRUNEL Didier - DELOR Jean-Luc à BERGONHE Maurice - DURAND Stéphanie à ALLE Jean-Louis

Madame DELRIEU Chantal est élue secrétaire de séance

Participation frais de fonctionnement pour l'école des élèves extérieur à la commune

Monsieur le Maire expose au conseil municipal qu'un enfant de la commune de Mende est scolarisé à l'école publique de Chastel-Nouvel.

La commune de Mende a donné son accord pour participer aux frais de scolarisation pour l'année 2010-2011.

Monsieur le Maire indique que le coût de frais de fonctionnement par enfant s'élève à 700,00€.

Après en avoir délibéré le conseil municipal décide de demander une participation de 700,00€ à la commune de Mende.

Voté à l'unanimité.

Achat terrain pour réserve foncière

Monsieur le Maire propose au conseil municipal d'acquérir la parcelle section AS n° 296 d'une superficie de 4 565 m² pour constituer une réserve foncière et propose le prix de 32000€ .

Le conseil municipal :

- Accepte d'acquérir cette parcelle d'une superficie de 4 565 m² au prix de 32000€.
- Autorise Monsieur le Maire à signer toutes les pièces concernant ce dossier.
- La mairie établira l'acte administratif.

Voté à l'unanimité.

Membres représentant la commune de Chastel-Nouvel à la CLIS multi-sites (Chimirec)

Monsieur le Maire fait part au conseil municipal du courrier de Monsieur le Préfet en date du 14 janvier 2011 demandant à la commune si elle désire être membre de la commission locale d'information et de surveillance multi-sites.

Après en avoir délibéré le conseil municipal décide d'être membre de cette commission et désigne les personnes suivantes pour représenter la commune de Chastel-Nouvel.

- Monsieur GERVAIS Michel - titulaire
- Madame BARNIER Gisèle - suppléante.

Voté à l'unanimité

Intégration dans le domaine public d'une voie privée.

Monsieur le Maire donne lecture au Conseil Municipal du courrier de Madame FABRE-GONNET Jeanine, demandant l'acquisition par la commune de la voirie et des réseaux desservant le futur lotissement "Impasse Bellevue".

Après en voir délibéré le conseil municipal accepte l'acquisition de la voirie et des réseaux sous les conditions suivantes :

- Cette vente sera consentie à titre gratuit.

- A la réception du chantier les réseaux eaux usées devront être vérifiés (par le passage d'une camera).
 - La pression du réseau AEP devra être contrôlée.
 - L'enrobé de la voirie devra être aux normes actuelles.
 - L'acte de vente sera à la charge du vendeur.
 - Monsieur le Maire est autorisé à signer tous les documents concernant ce dossier.
- Voté à l'unanimité.

Convention adhésion avec le centre de gestion pour recrutement.

Monsieur le Maire fait part au Conseil Municipal du départ de Monsieur SEGUIN William et propose de demander le service de conseil et d'assistance en recrutement du Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale de la Lozère.

Après en avoir délibéré :

Le conseil municipal autorise Monsieur le Maire à passer une convention avec le Centre de Gestion et à signer tous les documents concernant ce dossier.

Voté à l'unanimité.